

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 MARS 2025**

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

**Délibération DC 2025-020**

Rapport d'orientation budgétaire 2025

<b>Date de convocation</b> : 28 février 2025	<b>Liste des délibérations affichées le</b> : 07 mars 2025		
<b>Nombre de conseillers en exercice</b> : 84	<b>Présents</b> : 46 à l'ouverture de la séance		
<b>Absents et dépôts de pouvoirs</b> : 0	<b>Excusés</b> : 31	<b>Autres absents</b> : 7	<b>Votants</b> : 46

**Présents** : Serge MOUNIÉ (Artigues), Philippe PARRAUD (Axat), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Évelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (COMUS), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Gaston TRIBILLAC (Escouloubre), Christian SOULA (Espéraza), Rose Marie DAROT (Espéraza), Elvire ANDREWS (Espéraza), Patrick CAZAUD (Espéraza), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Lydie MUNIER (Joucou), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Madeleine PUJOL (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Serge BACAVE (St Benoît), Michelle MOULARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Jeanine BOULET (St Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Ste Colombe sur Guette), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

**Excusés** : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Jean Claude MICHELOU (Axat), Jean Pierre ADROIT (Belcaire), Lucien RIVIÉ (Belfort sur Rebenty), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Éric ASTIER (Corbières), Claire THÉNARD (Courtauly), Julie LE MORVAN (Espéraza), Olivier FROMILHAGUE (Espéraza), Gaël SAN MARTIN (Espéraza), François LACROIX (Espezel), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain BONNÉRY (Nébias), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Amandine MORENO (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Jean Jacques MARTY (St Ferriol), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Jean Christophe GAUVRIT (Tréziers), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne).

**Absents** : Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Jean POLY (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Louis SIRE (St Just et le Bézu) et Marc RIVALS (Villefort).

**Secrétaire de séance** : Anthony CHANAUD

Le Président présente le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025  
délibération.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2312-1,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	46	Suffrages exprimés	46
Retraits avant vote	0	Pour	46
Abstentions	0	Contre	0

- **PREND** acte du débat d'orientation budgétaire 2025 et de l'existence du rapport d'orientation budgétaire.

Pour extrait conforme  
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 19/03/25
- ❖ et de sa publication le 19/03/25

## Orientations budgétaires 2025

- **Budget du SPANC :**

- Tarifs actuels :

Tarifs SPANC (depuis le 1/05/2021)		2025 (proposition)
<b>- Dans le cadre d'une vente :</b>		
Contrôle installation existante (1 visite)	230 €	300 €
Visite supplémentaire (si nécessaire)	110 €	110 €
<b>- Dans le cadre d'un projet d'installation neuve :</b>		
Contrôle installation neuve (2 visites)	300 €	400 €
Visite supplémentaire (si nécessaire)	110 €	110 €
<b>- Visite installation existante hors vente :</b>		
Contrôle ouvrage existant	150 €	150 €
Contrôle périodique de bon fonctionnement	140 €	140 €
Analyse dans le cadre d'un litige	140 €	140 €
Visite supplémentaire (si nécessaire)	110 €	110 €

- Pas d'emprunt sur ce budget
  - Proposition d'actualisation des tarifs (contrôle installation neuve : 300 € HT, contrôle installation existante (vente) : 230 € HT)
  - Exercice complet de la compétence en 2025 (réalisation des contrôles périodiques) : en régie ou dans le cadre d'une DSP ?
- **Budget Station-service :**
    - Continuité du service (DSP renouvelée en 2024),
    - Pas d'emprunt sur ce budget,
    - Transfert de la compétence (avec la station de lavage) à la commune d'Axat : à expertiser en 2026 dans le cadre de la clarification des statuts de la CCPA.
- **Budget Office de tourisme :**
    - Renforcer les actions de communication et la présence de nos équipes sur les salons les plus appropriés et sur les sites au plus près des touristes en été,
    - Revue des évènementiels et de leur contenu pour amplifier l'adhésion du public (fréquence biennale pour le festival des Saveurs et les journées forestières)
    - Reprise en interne des missions du chef de projet du Plan Avenir Montagnes (non renouvellement du contrat) pour accélérer la diversification 4 Saisons du territoire et concrétiser des projets (refonte de la route des Sapins, création des pistes enduro VTT (Camurac et Quillan), aménagement de la gare de Saint Martin Lys, mise en tourisme des fouilles paléontologiques de Campagne sur Aude, actualisation médiation musée du Quercorb ...),

- Poursuite de la baisse du rendement de la taxe de séjour : renforcement de la subvention d'équilibre ou diminution du budget OTI ? La reprise du domaine de l'Espinet devrait cependant dynamiser cette recette...
- Pas d'emprunt en cours.

• **Budget Photovoltaïque :**

- Réalisation en 2024 de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un bâtiment de la piscine intercommunale d'Axat (opération PNR « Du soleil sur les toits ») pour 29 k€. Le raccordement devrait être effectué en juin 2025 en raison d'une mauvaise anticipation de l'entreprise.
- Marché notifié pour deux installations photovoltaïques à la station de montagne Camurac (chalet restaurant et hangar). Incertitude quant à l'assurabilité du chantier situé à 1 600 m d'altitude.
- **Etat des emprunts :**

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	13 738.33 €	1 616.91 €	12 121.42 €	0.00 €	0.00 €	37 936.02 €

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
02KE5F017P R	TOITURE PHOTOVOLTAIQUE	6 969.14	6 969.14	6 969.13	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
02KE5F027P R	toiture photovoltaïque	6 769.19	6 769.19	6 769.13	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total budget CCPA Photovoltaïque		13 738.33	13 738.33	13 738.26	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

• **Budget Transport :**

- Pas d'acquisition envisagée ;
- Gestion du personnel : départ d'un élément expérimenté et fiable en 2024. Formation en cours de deux personnels au permis D afin de simplifier l'organisation du transport et de faciliter les remplacements.
- **Etat des emprunts :**

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	6 856.64 €	265.04 €	6 591.60 €	0.00 €	0.00 €	36 889.31 €

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
BUS SCOLAIRE	ACQUISITION BUS SCOLAIRE	6 856.64	6 856.64	6 856.64	6 856.64	6 856.64	3 428.23	0.00	0.00	0.00	0.00
Total budget CCPA Régie des Transports		6 856.64	6 856.64	6 856.64	6 856.64	6 856.64	3 428.23	0.00	0.00	0.00	0.00

• **Budget Station de Ski :**

- Confortement de l'animation et du développement de l'activité de la station : positionnement du nouvel agent de développement auprès du budget Tourisme (refacturation de l'activité liée au ski alpin),
- Augmenter le CA hivernal et lors de la période estivale : réflexion sur l'ouverture partiel en été des remontées mécaniques pour le VTT, les pistes d'enduro VTT (en cours de finalisation), le dévalkart ou autres,
- Programme de médiation pour l'observation des marmottes et le site des « sentiers ailés »,
- Aménagement d'un second rocher au village de Camurac pour l'initiation à l'escalade,
- Réflexion sur la création d'un bâtiment multi activités au niveau de la billetterie pour renforcer l'attractivité du site pour les socio-professionnels
- Etat des emprunts :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	5 197.60 €	2 350.56 €	2 847.04 €	0.00 €	0.00 €	69 589.50 €

Date d'échéance	Code et objet de l'emprunt	Organisme Prêteur	Nature de taux	Dettes en Capital au 1er Janvier	Montant échéance	Dont capital	Dont intérêts	Dont frais et commissions
01/02/2025	TM8970 - TRAVAUX CHALET DE CAMURAC BA STATION DE SKI REF	Etablissement Crédit Agricole du Midi	Fixe	69 589.50 €	1 299.40 €	702.67 €	596.73 €	0.00 €
Total BUDGET STATION DE SKI février 2025					1 299.40 €	702.67 €	596.73 €	0.00 €
01/05/2025	TM8970 - TRAVAUX CHALET DE CAMURAC BA STATION DE SKI REF	Etablissement Crédit Agricole du Midi	Fixe	69 589.50 €	1 299.40 €	708.70 €	590.70 €	0.00 €
Total BUDGET STATION DE SKI mai 2025					1 299.40 €	708.70 €	590.70 €	0.00 €
01/08/2025	TM8970 - TRAVAUX CHALET DE CAMURAC BA STATION DE SKI REF	Etablissement Crédit Agricole du Midi	Fixe	69 589.50 €	1 299.40 €	714.77 €	584.63 €	0.00 €
Total BUDGET STATION DE SKI août 2025					1 299.40 €	714.77 €	584.63 €	0.00 €
01/11/2025	TM8970 - TRAVAUX CHALET DE CAMURAC BA STATION DE SKI REF	Etablissement Crédit Agricole du Midi	Fixe	69 589.50 €	1 299.40 €	720.90 €	578.50 €	0.00 €
Total BUDGET STATION DE SKI novembre 2025					1 299.40 €	720.90 €	578.50 €	0.00 €
Total BUDGET STATION DE SKI 2025					5 197.60 €	2 847.04 €	2 350.56 €	0.00 €
Total BUDGET STATION DE SKI					5 197.60 €	2 847.04 €	2 350.56 €	0.00 €

• **Budget OM :**

- Stabilité du tarif de la REOM des particuliers,
- Refonte totale de la tarification des gros producteurs.

**Plan d'actions 2022-2026 :**

- Poursuite de l'optimisation des tournées à la suite du retrait total du porte à porte, du regroupement des points de collecte et de la suppression des marches arrière : après Quillan, Chalabre et Esperaza en 2023, Axat (en cours), Belcaire, Campagne sur Aude, Ste Colombe sur l'Hers et Val du Faby en 2024, les communes de taille plus modeste seront associées
- Création de tournées de collecte des cartons,
- Accentuer la sensibilisation de la population du territoire par l'intermédiaire des deux ambassadeurs du tri notamment sur l'extension à tout le territoire du tri des biodéchets,
- Déploiement des composteurs collectifs (compétence Covaldem) dans chacune des 61 communes,
- Travaux de mise en sécurité des 4 déchetteries (1<sup>ère</sup> tranche) en 2025 et réhabilitation de celle d'Axat (2<sup>nd</sup>e tranche) en 2025
- Renouvellement progressif du parc de colonnes et de bacs,
- Conversion de certains sites en colonnes aériennes et semi-enterrées (à partir de 2026)
- Maintien du rythme d'apurement des créances irrécouvrables (crédits pour admission en non-valeur : 100 k€)

- Etat des emprunts :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	109 821.64 €	19 454.99 €	90 366.65 €	0.00 €	0.00 €	627 669.34 €

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
1234	1234 LY2857 ACQUISITION CAMION	53 937.24	53 937.24	53 937.24	53 937.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CAMION GRUE	ACQUISITION CAMION GRUE ET BENNE OM	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	0.00
Total budget CCPA Ordures Ménagères		109 821.64	109 821.64	109 821.64	109 821.58	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	55 884.40	0.00

• Budget Général :**Investissement**• Dépenses d'investissement :

- Extension de la crèche de Quillan (2<sup>nd</sup> semestre 2025),
- Rénovation des bâtiments de l'ex-SIVOM et du siège (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestre 2025),
- Aménagement d'un espace de travail et deux chambres supplémentaires dans la MSP d'Esperaza (2<sup>nd</sup> semestre 2025),
- Déménagement de l'EFS de Quillan (2<sup>ème</sup> quadrimestre 2025),
- Installation d'un centre de santé (1<sup>er</sup> semestre 2025 si validation budget prévisionnel),
- Renouvellement du fonds de concours pour les communes de la CCPA (100 k€ environ),
- Poursuite du financement de la 2<sup>nd</sup>e phase de déploiement de la fibre (250 k€ en 2025),
- Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communautaires : musée des dinosaures (attente fonds vert et/ou DETR) et bâtiment de l'OTI (demande à déposer)

• Recettes d'investissement :

- Recours à l'emprunt au regard du taux d'endettement très limité de la CCPA : 250 k€ pour l'appel de participation à la 2<sup>nd</sup>e phase du déploiement de la THD

**Fonctionnement**• Dépenses de personnel :

- Concernant le personnel, à effectif constant, la masse salariale progresse de 3 à 5% pour le Glissement Vieillesse Technique (GVT),
- Relèvement de la cotisation patronale CNRACL (augmentation du taux de 4 pts) : coût de 35 k€ pour le seul budget général
- Recrutement potentiel :
  - Collaborateur de direction
- **Soutien aux communes :**
  - Renforcement qualitatif des services techniques pour accompagner le développement des prestations de service aux communes,
  - Renforcement du soutien au secrétariat de mairie : création d'un pool de secrétaires de mairie référentes, veille règlementaire, réunion d'actualités, évaluation de la disponibilité des contrats à temps non complet et recrutement possible d'un collaborateur,

- Soutien à l'ingénierie : évaluation pour renouvellement de la mutualisation du DST de la commune de Quillan

• **Autres dépenses de fonctionnement :**

- Il est proposé d'accorder à nouveau une subvention d'équilibre au CIAS d'un montant de 120 k€ ou 150 k€ (montant à préciser) pour consolider la valorisation du métier d'aide à domicile (absence de revalorisation du taux horaire départemental en 2025) et soutenir la démarche qualité.

• **Recettes de fonctionnement :**

- Concernant les travaux réalisés par les services techniques en 2025, il est proposé de fixer un niveau de prestations au moins égal, voire supérieur à celui de 2024 soit plus de 400 k€
- Pas d'augmentation de la fiscalité des particuliers *a priori* (+1,7 % de revalorisation des bases fiscales)
- Rendement des bases minimum de CFE en suspens (maintien du produit ou légère décru),
- Procédure de régularisation de la cotisation IFER pour les composantes stations radioélectriques et production électrique d'origine photovoltaïque et hydroélectrique, en cours.

• **Trésorerie :**

- Paiement des AC : comme en 2024, mise en place d'un calendrier pour échelonner les paiements tout au long de l'année.

• **Etat des emprunts :**

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	138 708.49 €	30 006.95 €	108 701.54 €	0 00 €	0 00 €	1 797 268.69 €

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
00003808822	TRES HAUD DEBIT TRANCHE 1	36 791.40	36 791.40	36 791.40	36 791.40	36 791.40	36 791.40	36 791.40	36 791.40	36 791.40	36 791.40
GARE AXAT	Bâtiment accueil Gare AXAT	5 548.36	5 548.36	1 387.00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
IP30173400	TRES HAUT DEBIT HAUTE VALLEE DE	28 158.48	28 158.48	28 158.48	28 158.48	28 158.48	28 158.48	28 158.48	28 158.48	28 158.48	28 158.48
LOGEMENT S ET LOGEMENT	AMENAGEMENT 2 LOGEMENTS PUIVERT	2 051.85	1 968.13	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
LOGEMENT S MUSEE	REALISATION DE DEUX LOGEMENTS PUIVERT	5 758.30	5 814.52	5 871.19	5 028.41	5 080.19	6 044.54	6 103.45	6 162.94	6 223.01	6 283.06
MPPS	Maison de santé AXAT	18 494.56	18 494.56	4 623.64	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
MUSEE DES DINOSAURE S	EXTENSION MUSEE DINOSAURES	22 285.93	22 265.93	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
SIEGE MSP MUSEE	ACQUISITION BAT SIEGE SOCIAL MSP ESPERAZA	19 639.52	19 639.52	19 639.52	19 639.52	19 639.52	19 639.52	19 639.52	19 639.52	19 639.52	19 639.52
<b>Total budget CDC GENERAL</b>		<b>138 708.49</b>	<b>138 680.90</b>	<b>96 471.32</b>	<b>90 517.81</b>	<b>90 575.59</b>	<b>90 633.94</b>	<b>90 692.85</b>	<b>90 752.34</b>	<b>90 812.41</b>	<b>90 873.06</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-011-200043776-20250306-DC\_2025\_020



## Bilan finances 2024

En 2024, les finances de la communauté de communes représentaient un peu plus de 15 900 000 € réparties en 8 budgets : (1 budget principal et 7 budgets annexes)

- Budget Principal
- Budget Ordures Ménagères (OM)
- Budget Office de Tourisme (OT)
- Budget Photovoltaïque
- Budget Station-service
- Budget Transport
- Budget Station de Ski
- Budget SPANC

Pour gérer toutes les opérations budgétaires nécessaires au bon fonctionnement, l'équipe se compose :

- Un vice-président délégué aux finances : Jacques Galy
- Une commission finances
- Un responsable : Jonathan Asaro
- 3 assistants de gestion budgétaire et comptable :
  - Martine Cayrol
  - Virginie Pibouleu
  - Gérard Candille

Concernant le budget CIAS, il est géré en direct par la responsable du CIAS, Mme Valérie Boucabeille.

### Contexte budgétaire 2024 :

Les budgets ont été votés lors du conseil communautaire du 11 avril 2024

### Décisions modificatives 2024

Le conseil communautaire a acté plusieurs décisions modificatives (DM) au cours de l'année 2024 :

- Budget Général : 1 DM,
- Budget OTI : 2 DM,
- Budget Photovoltaïque : 1 DM.

### Ligne de trésorerie

Une ligne disponible mais non utilisée en 2023.

### La commission Finances

Les décisions de la Communauté de Communes sont prises en séance plénière du conseil de communauté après avis du bureau.

Le Vice-Président aux Finances, Monsieur Jacques GALY fait des propositions au bureau après avoir recueilli l'avis de la commission finances

### Qui compose la commission Finances ?

- M. Jacques Galy, vice-président aux Finances, président de la commission et maire de Lapradelle-Puilaurens
- M. Francis Savy, Président de la CCPA et maire de Mazuby
- M. Alfred Vismara, vice-président et maire de Cailla
- Mme Evelyne Garros, élue de Chalabre
- M. Anthony Chanaud, vice-président et maire du Val du Faby
- M. Christian Soula, Vice-Président et maire d'Espéaza
- M. Elvire Andrews, Vice-Présidente et élue d'Espéaza
- M. Jacques Mamet Vice-Président et élu de Chalabre
- M. Yves Aniort Vice-Président et maire de Granes
- M. Serge Mounié, maire d'Artigues
- M. Daniel Calvi, Maire de Ginoles,
- M Gaston Tribillac, élu d'Escouloubre,
- M. Jean Christophe Gauvrit, maire de Tréziers



- M. Denis Maltat, élu de Saint Julia de Bec
- M. Louis SIRE, maire de St Just et Le Bézu,
- Mme LAFILAY Michèle, élue d'Axat
- M. Dominique LECLERC, élu d'Axat
- Mme Aurélie Carbonnel, élue de Belvianes et Cavirac
- Mme Marielle Anstett, élue de Belvianes et Cavirac
- Mme Madeleine Pujol, élue de Puivert
- M. Cédric Plichard, maire de Saint Jean de Paracol
- Mme Michelle Moulard, élue de Saint Jean de Paracol

Sont présents également lors des commissions M. Jonathan Asaro, DGS de la CCPA.

En 2024, la commission s'est réunie 2 fois :

*Ordre du jour de la réunion du 29 février :*

Présentation du bilan 2023  
CA 2023  
Orientations budgétaires 2024  
Questions diverses

*Ordre du jour de la réunion du 12 septembre :*

Répartition du FPIC 2024  
Nouveau zonage France Ruralités Revitalisation et  
exonérations potentielles de la CFE et de la TFB



### **Fiscalité :**

Par délibération en date du 11 avril 2024, les taux de la fiscalité directe locale ont été fixés à l'identique de ceux de 2023 :

- CFE : 37,27 %
- Taxe foncière : 8,48 %
- Taxe foncière non bâti : 29.78 %
- Taxe d'habitation additionnelle : 5,59%

Par délibération en date du 28 septembre 2023, les bases minimum de CFE des 3 tranches supérieures ont été actualisées :

Aussi, le Président propose l'actualisation suivante qui préserve les 3 premières tranches :

Catégorie	Base minimum (€)		Nouvelles bases minimums
	Plancher	Plafond	
CA < 10 k€	237	565	532
10 k€ <CA< 32,6 k€	237	1130	669
32,6 k€ <CA< 100 k€	237	2374	731
100 k€ <CA< 250 k€	237	3957	1500
250 k€ <CA< 500 k€	237	5652	5000
500 k€ <CA	237	7349	7000

Le relèvement des bases minimums de CFE pour les 3 tranches supérieures a généré 148 k€ de recettes fiscales supplémentaires.

La CVAE et l'IFER sont également perçus par la CCPA.

### **REOM :**

La REOM est appliquée sur l'ensemble du territoire intercommunal.

En 2024, les tarifs appliqués sont restés inchangés (base annuelle) :

- Résidence principale 1 personne : 189,00 €
- Résidence principale 2 personnes : 240,00 €
- Résidence principale 3 personnes et plus : 316,50 €
- Résidence secondaire : 222,00 €

Petits professionnels : 189,00 €

Gros professionnels : supérieur à 1000l : au litrage x 0,044 € + 320 € de part fixe  
 Inférieur à 1000l : au litrage x 0,044 € + 55 € de part fixe

Professionnels touristiques : suivant la capacité d'accueil :

Meublés : 0,85 €,

Chambres d'hôtes : 0,70€

Gites d'étapes : 0,65 €

Hôtels et résidences : 1,70 €+ part fixe de 55 €

Camping : 1,60 € + part fixe de 140 €



Le financement du service de collecte et de traitement des déchets et assimilés représente près de 23 % (22,6%) du volume des ressources.

Le nombre de factures s'élève à plus de 22 000 en 2024.

#### **Taxe de séjour :**

En 2024, la taxe de séjour a été collectée sur le budget général ainsi que les taxes de séjour additionnelles départementale et régionale. Elle est reversée en fin d'année au budget OT, au Département et à la Région. Son rendement (82 k€) connaît une nouvelle baisse par rapport à 2023 (89 k€)

#### **Autres recettes :**

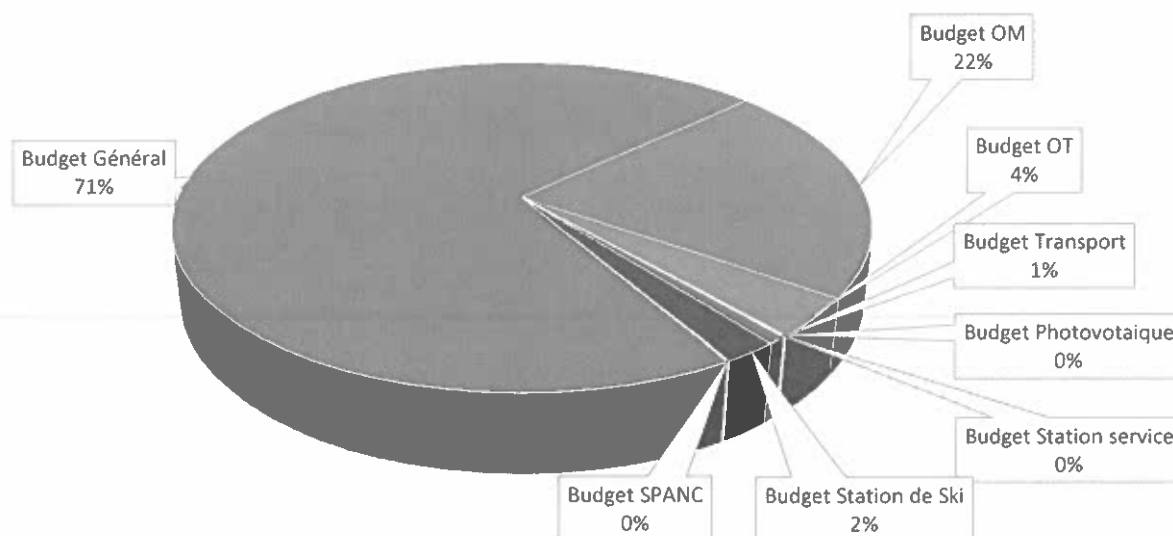
Concernant les prestations et produits de services, c'est principalement les prestations aux communes, la mutualisation des services, les loyers, la vente des repas de la cantine, les prestations des centres de loisirs, des crèches...

Enfin, les dotations et les subventions complètent ce panier de ressources.

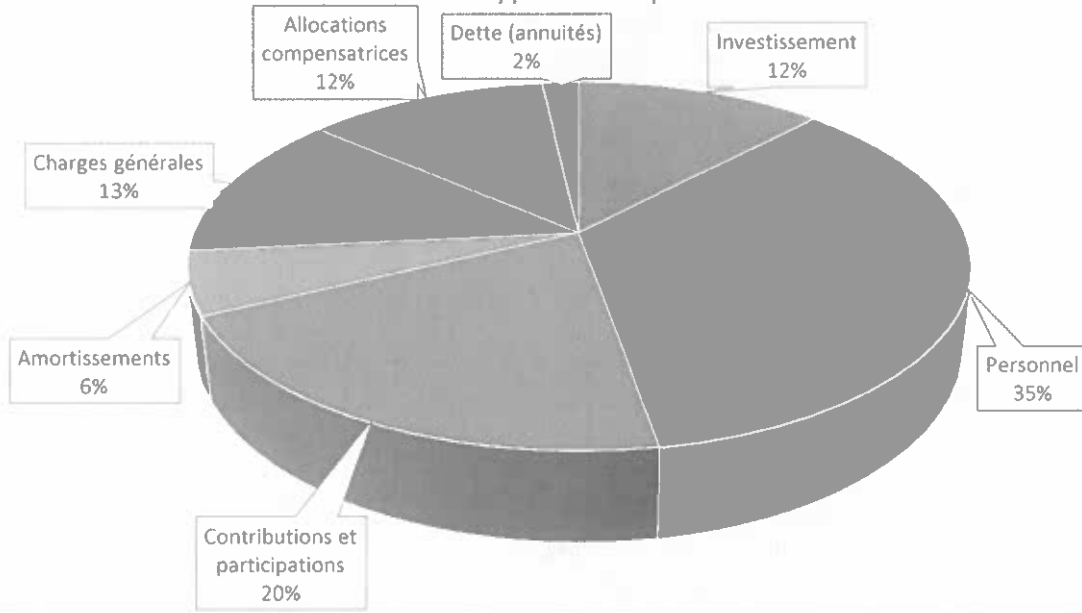
A noter que la CCPA n'a pas eu recours à l'emprunt au cours de l'année 2024 pour financer sa politique d'investissement.

#### **Les dépenses (tous budgets confondus)**

Répartition des dépenses de fonctionnement 2024 par budget



### Les différents types de dépenses en 2024



## Résultats budgétaires 2024

### Budget général

#### Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
9 840 549,12	10 355 801,54	<b>515 252,42</b>	499 113,85	2 224 451,03	<b>2 739 703,45</b>	2 598 359,34

#### Section d'investissement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
1 451 645,90	1 173 618,54	<b>-278 027,36</b>	-490 999,07	-483 436,62	<b>-761 463,98</b>	-483 436,62

### Budget Ordures ménagères

#### Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
2 976 768,87	3 314 764,43	<b>337 995,56</b>	185 542,86	278 024,46	<b>616 020,02</b>	347 536,03

#### Section d'investissement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
474 912,29	363 388,11	<b>-111 524,18</b>	202 001,91	196 928,43	<b>85 404,25</b>	196 928,43

### Budget Tourisme

#### Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
531 604,93	557 771,09	<b>26 166,16</b>	25 309,38	183 153,68	<b>209 319,84</b>	186 522,33

#### Section d'investissement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
16 662,53	38 821,92	<b>22 159,39</b>	7 939,71	3 749,09	<b>25 908,48</b>	3 749,09

### Budget Station-service

#### Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
9 289,02	16 200,00	<b>6 910,98</b>	12 634,34	99 866,82	<b>106 777,80</b>	99 866,82

#### Section d'investissement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	36 636,29	<b>36 636,29</b>	36 636,29

### Budget Photovoltaïque

#### Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
10 651,78	13 283,64	<b>2 631,86</b>	-40,43	1 986,97	<b>4 618,83</b>	1 986,97

#### Section d'investissement

Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
43 883,20	8 391,64	<b>-35 491,56</b>	-2 759,22	13 036,88	<b>-22 454,68</b>	13 036,88
<b>Budget Transports</b>						
<i>Section de fonctionnement</i>						
Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
104 995,95	89 530,28	<b>-15 465,67</b>	-2 847,43	21 624,45	<b>6 158,78</b>	21 624,45
<i>Section d'investissement</i>						
Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
6 541,09	22 314,48	<b>15 773,39</b>	-31 752,57	139 282,64	<b>155 056,03</b>	139 282,64
<b>Budget Station de ski</b>						
<i>Section de fonctionnement</i>						
Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
296 339,31	296 339,31	<b>0,00</b>	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00
<i>Section d'investissement</i>						
Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
150 980,69	89 057,38	<b>-61 923,31</b>	125 387,68	15 139,14	<b>-46 784,17</b>	15 139,14
<b>Budget SPANC</b>						
<i>Section de fonctionnement</i>						
Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
13 476,00	3 110,00	<b>-10 366,00</b>	2 653,99	7 750,58	<b>-2 615,42</b>	7 750,58
<i>Section d'investissement</i>						
Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2023	Report	Résultat cumulé	Résultat cumulé 2023
0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-011-200043776-20250306-DC\_2025\_020

**Pyrénées Audoises**  
*Communauté de Communes*